



Société des Régates de Térénez

Port de Térénez, 29630 Plougasnou - 48°40'35"N - 3°51'05"W
02 98 72 33 25 - srterenez@gmail.com - www.srtz.com
N° Siret : 777 591 579 000 35 - N° DDJS : 29 .S. 46



AVIS DE COURSE

- **Nom de la compétition** : Critérium de bassin VBM
- **Séries** : Optimist, Planche, Dériveur, Catamaran
- **Dates complètes** : Samedi 14 Octobre 2017
- **Coeff marée** : 48-49 / PM : 14h14h/ BM : 20h55
- **Lieu** : Port de Térénez, PLOUGASNOU
- **Autorité Organisatrice** : Société des Régates de Térénez
- **Grade** : 5C

Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe B pour les windsurfs,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux ainsi que le règlement départemental en vigueur.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.5 Les règles telles que définies dans *Les Règles d'Initiation à la Régata* (RIR)

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régates est ouverte à tous les bateaux de voile légère.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire soit en pré-inscription par mail à l'adresse : courrier@srtz.com ou en complétant le formulaire d'inscription disponible le jour de l'épreuve, le Samedi 14 Octobre de 10h30 à 11h30.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant explicitement la mention « Compétition » ou une licence FFVOILE valide accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Planches Optimists Dériveurs solitaire	8€ par bateau
Dériveurs double Catamarans	10€ par bateau

5. PROGRAMME

5.1 Inscriptions et confirmations d'inscription :

Jour et date : Samedi 14 Octobre 2017 10h30 à 11h30 au bureau du club

5.2 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

■ Briefing :	12h00
■ Mise à disposition:	A partir de 13h00
■ Proclamation des résultats :	A partir de 17h00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la prescription fédérale en vigueur.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : Parcours construits et/ou Raids

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

7.3 Les parcours seront adaptés aux débutants en compétition. Ces parcours pourront être modifiés ou adaptés en fonction de la météo et du niveau des régatiers.

8. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le

concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. DISPOSITIF DE SECURITE

12.1 Combinaison iso thermique obligatoire

12.2 Gilet de flottabilité obligatoire

12.3 Bout de remorquage obligatoire

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

SRTZ

Port de Térénez

29630 Plougasnou

Tél : 02 98 72 33 25

Mail : courrier@srtz.com

ANNEXE ZONE DE COURSE

